

## Les acteurs et le financement

Le projet est piloté conjointement par la ville de Sèvres et le Département des Hauts-de-Seine, qui en assure la maîtrise d'ouvrage.

**Le coût des travaux est estimé à 43,6 M€ hors taxe**, aux conditions économiques de février 2017.

La Région Île-de-France subventionne le projet à hauteur de 10,5 M€ au titre du plan « Route de Demain ».

## Le calendrier du projet

**La concertation préalable a eu lieu en 2012** suivi d'un premier avis de l'Autorité environnementale\* et de l'enquête publique en 2014. Le projet a fait l'objet, lors d'une délibération le 21 septembre 2020, d'une prorogation de cinq ans de la déclaration d'intérêt général initiale adoptée le 16 octobre 2015.

Initialement prévu à partir de 2018, **le début des travaux a été décalé en 2024** en raison de la construction de la gare du Pont de Sèvres de la ligne M15, côté Boulogne-Billancourt. Deux chantiers d'ampleur simultanés, de chaque côté du pont de Sèvres, auraient ainsi généré de trop nombreuses perturbations sur les déplacements.

Dans cet intervalle, le projet s'est précisé, avec les services de l'État, la ville de Sèvres, les associations... L'évolution sociétale et environnementale, depuis la crise sanitaire, a également été prise en compte.

Il a ainsi fait l'objet du permis d'aménager donné par la commune de Sèvres en 2022 et du **2<sup>ème</sup> avis de l'autorité environnementale en mars 2023**.

Des travaux de réseaux souterrains (électricité, gaz, eau, eaux usées, télécommunication...) ont déjà débuté. Ils sont réalisés indépendamment du projet général de l'échangeur urbain mais sont incontournables avant le démarrage des travaux en surface.

**Les travaux de l'échangeur débuteront en 2024** pour une durée prévisionnelle de cinq ans.

\*L'Autorité environnementale de l'Inspection générale de l'Environnement et du Développement durable donne des avis, rendus publics, sur les évaluations des impacts des grands projets et programmes sur l'environnement et sur les mesures de gestion visant à éviter, atténuer ou compenser ces impacts.

## Comment s'informer et contribuer au projet ?

L'enquête publique environnementale qui aura lieu en septembre, ouvre un temps d'information et donne la possibilité aux usagers d'apporter leurs observations sur la page internet du projet et par voie électronique.

A noter que cette consultation du public ne questionne pas l'opportunité du projet ni ses grands principes. Cette consultation a pour objet d'améliorer et d'affiner le projet.

Les observations seront analysées et intégrées dans la mesure du possible dans les études avant travaux. Elles feront l'objet d'une note qui sera consultable sur le site internet du projet.



Retrouvez toute l'information du projet sur notre site :  
<https://www.hauts-de-seine.fr/echangeur-manufacture-de-sevres>



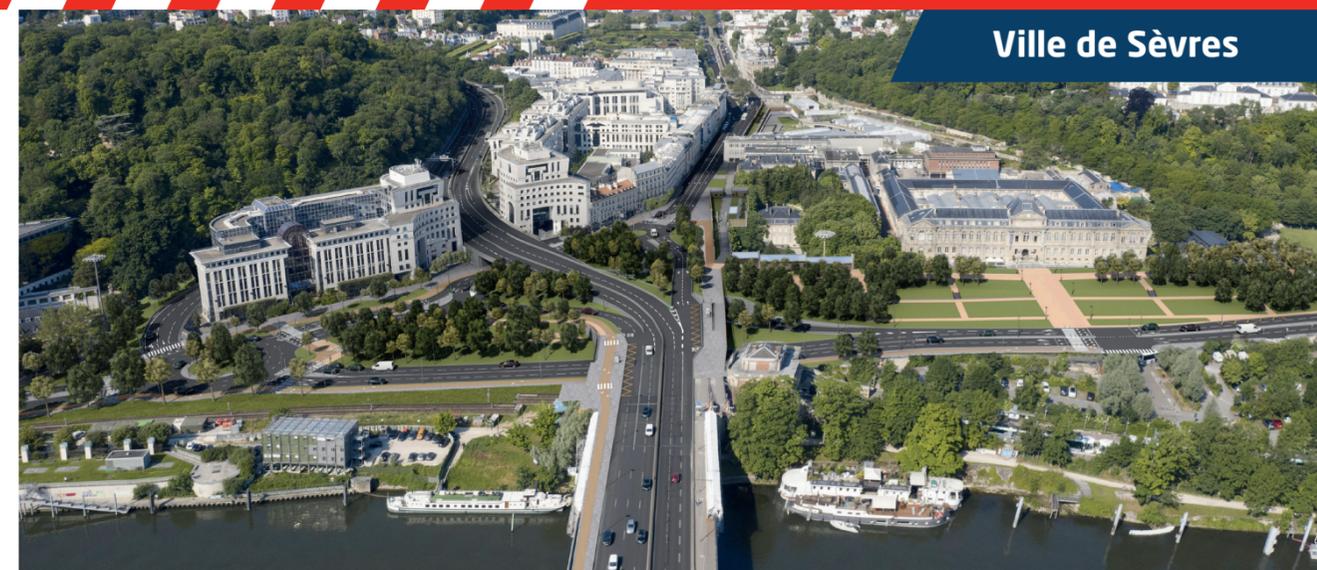
[www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)



Lettre info-travaux n°1 - juillet 2023

Aménagement de l'échangeur urbain

Ville de Sèvres



Le futur échangeur urbain - vue depuis le pont de Sèvres

# Aménagement de l'échangeur de la Manufacture Sèvres

**Le Département des Hauts-de-Seine poursuit la rénovation du secteur du pont de Sèvres en transformant l'échangeur routier de la Manufacture (RD7, RD910, RN118) en un échangeur urbain afin de faciliter et sécuriser les déplacements de tous.** Le chantier commencera en 2024 pour une durée de cinq ans.

Les différentes étapes de concertation ont permis de construire ce projet. Le Département souhaite maintenir un dialogue continu avec le public à travers cette lettre d'information et lors de la prochaine phase d'enquête publique au mois de septembre.

## Informez-vous et contribuez au projet !

[www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)



## Un échangeur urbain conçu pour tous les usages

L'aménagement de l'échangeur de la Manufacture à Sèvres a pour finalité de faciliter les déplacements et d'améliorer la lisibilité des itinéraires pour tous : véhicules motorisés, cycles et piétons.

Ces transformations visent notamment : à réduire au maximum les ouvrages d'art, à partager au mieux l'espace entre les différents types d'utilisateurs, à créer une réelle continuité piétonne et cyclable entre les deux rives de la Seine et à valoriser le patrimoine végétal, culturel et architectural du secteur.



## Les principaux aménagements conjuguent fluidité, sécurité et esthétique

Le viaduc de sortie de la RN 118 **A** et le passage souterrain de la RD 7 **B** seront démolis afin de laisser place à un carrefour giratoire à feux qui permettra d'améliorer la circulation **C**. Pour mieux accueillir les mobilités douces, un cheminement piéton sécurisé et accessible aux personnes à mobilité réduite sera aménagé. De nouvelles traversées piétonnes ainsi qu'une continuité cyclable seront créées **D**. Les arrêts de bus sur le pont de Sèvres bénéficieront également de réaménagements **E**. Enfin, le projet intégrera un volet paysager de 7 000 m<sup>2</sup> devant Sèvres - Manufacture et Musée nationaux **F**, sous forme de jardins à la française.

L'échangeur en 2021 - vue depuis le pont de Sèvres



Le futur échangeur urbain - simulation depuis le pont de Sèvres



## L'évolution du projet depuis l'enquête publique

L'une des plus fortes attentes exprimées par les usagers lors de l'enquête publique de 2014 concerne les circulations douces et plus particulièrement cyclables. Dans le cadre du Plan vélo du Département, voté en 2022, et à la suite des échanges avec le collectif vélo Île-de-France, le projet prévoit la création de pistes dédiées et d'une continuité cyclable entre Sèvres, les bords de Seine et le pont de Sèvres. Le standard RER Vélo a bien été pris en compte.

Les stationnements dédiés aux voitures, livraisons, dépose-minutes ont été affinés. Le passage sous la RN118 a été redéfini.

## Le temps des travaux

Les différentes étapes des travaux se rapprochent et leurs contours commencent à se préciser. La gestion du chantier, le maintien de la continuité des itinéraires pour tous les usagers, les conséquences environnementales font partie des multiples sujets étudiés par le Département.

Le plan suivant représente les différentes phases de travaux de l'aménagement de l'échangeur regroupés en 6 temps.



<p><b>Horizon 2024 à 2025</b> Durée prévisionnelle des travaux : 10 mois</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 Fermeture de la bretelle RN 118 et démolition du viaduc vers la RD7.</li> <li>2 Aménagement provisoire sur la RD7 Sud.</li> </ul>	<p><b>Horizon 2025 à 2026</b> Durée prévisionnelle des travaux : 8 mois</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>3 Comblement du passage souterrain de la RD7.</li> <li>4 Travaux d'aménagement côté Sud du Pont de Sèvres.</li> <li>5 Reconfiguration de la bretelle RN118.</li> <li>6 Aménagement de la RD7 Nord et d'une partie des jardins devant le musée National de Céramique.</li> </ul>	<p><b>Horizon 2026</b> Durée prévisionnelle des travaux : 5 mois</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>7 Aménagement de la tête du pont de Sèvres.</li> <li>8 Création d'une bretelle provisoire assurant la circulation vers le pont de Sèvres.</li> <li>9 Aménagement d'un carrefour giratoire à feux.</li> </ul>
<p><b>Horizon 2026 à 2027</b> Durée prévisionnelle des travaux : 9 mois</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>10 Démolition de la passerelle piétonne entre le pont de Sèvres et le musée National de Céramique.</li> <li>11 Aménagement de la deuxième partie des jardins devant le musée National de Céramique.</li> <li>12 Travaux d'aménagement côté Nord du pont de Sèvres.</li> </ul>	<p><b>Horizon 2027 à 2028</b> Durée prévisionnelle des travaux : 10 mois</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>13 Création d'une voie assurant la liaison entre le pont de Sèvres et le projet de la promenade des jardins.</li> <li>14 Création du parc de la Cristallerie. Aménagement de la rue Troyon.</li> </ul>	<p><b>Horizon 2028 à 2029</b> Durée prévisionnelle des travaux : 7 mois</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>15 Aménagement d'un carrefour giratoire à feux et démolition de la bretelle provisoire.</li> <li>16 Aménagement du parvis de la rue Troyon.</li> <li>17 Création d'une bretelle d'accès à la RN118.</li> </ul>